

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion des membres du Comité Syndical de l'USES
qui aura lieu le :

MARDI 02 FEVRIER 2021 à 18 H 00
Réunion en visioconférence

A l'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 08 décembre 2020
- 2) Débat d'Orientation Budgétaire 2021
- 3) Création de 2 postes (service environnement et technique) et suppression du poste créé en décembre 2019,
- 4) Stratégie foncière de l'USES,
- 5) Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) : lancement de la consultation pour missionner un bureau d'étude,
- 6) Diagnostic des ouvrages de prélèvement : lancement de la consultation sur la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- 7) Attribution du marché de travaux relatif au renouvellement de la canalisation sous charte qualité à La Ferté Milon rue du marché au blé et rue de Meaux,
- 8) Tarification de la part syndicale 2021 sur la commune de Villers - Cotterêts
- 9) Information sur les décisions prises en vertu de la délégation générale confiée au Président
- 10) Questions diverses.

Je compte vivement sur votre présence et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le 25 janvier 2021
Le Président

Hugues DAZARD



Les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique via l'application Youtube.

Mention pour les délégués titulaires empêchés de participer à la réunion :

Il vous est rappelé que le délégué suppléant peut siéger aux réunions du comité syndical à la place du délégué titulaire, en cas d'empêchement temporaire de ce dernier (article L 5211-6 du CGCT)

Dans ce cas, le délégué titulaire empêché doit informer le Président de l'USES du suppléant qu'il aura désigné pour siéger au comité syndical à sa place.

A toutes fins utiles, la liste des délégués suppléants vous est jointe au présent envoi.

Nous vous invitons à prévenir le Président de l'USES par mail à contact.eau@usesa.fr

Le suppléant désigné doit être destinataire de la présente convocation et des documents annexés à celle-ci.

Ces documents seront transmis par l'USES au suppléant désigné.

Toute correspondance est à adresser à M. Le Président
UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AINES

4bis Avenue Gustave Eiffel 02400 CHATEAU-THIERRY - Tel : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31
E.mail : contact.eau@usesa.fr - www.usesa.fr